



## Prélèvement automatique Self

publié le 12/09/2024 - mis à jour le 04/02/2025

---

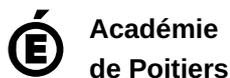
DATE DES PRELEVEMENTS 2025 :

2ème trimestre 2024/2025 : 5 février - 5 mars - 7 avril

3ème trimestre 2024/2025 : 5 mai - 5 juin - 7 juillet

1er trimestre 2025/2026 : 6 octobre - 5 novembre - 5 décembre

Le montant des échéances vous sera précisé dans l'ASAP (avis des sommes à payer) que vous recevrez en cours de chaque trimestre.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**